



Déclaration liminaire et compte-rendu CGT Finances Publiques CTPD du 15 février 2011

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce CTPD, les représentants de la CGT- Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire suivante :

DECLARATION LIMINAIRE

Poursuivant leur action de casse des solidarités et des services publics, le gouvernement et sa majorité parlementaire ont débuté l'année par une offensive médiatique tous azimuts contre le statut des agents de la Fonction Publique (dénonciation d'un "emploi à vie", baisse du pouvoir d'achat, etc...), contre les 35 heures (le gouvernement vient ainsi de remettre en cause les RTT des agents en maladie).

La liste des attaques contre le monde du travail n'est pas close puisque se préparent notamment deux chantiers sur la dépendance et la fiscalité dont rien ne laisse présager qu'ils visent à une meilleure répartition des richesses.

De manière récurrente, la CGT Finances Publiques pointe du doigt la politique gouvernementale notamment en matière de gestion des personnels ou gestion budgétaire. Le rapport parlementaire de Gilles Carrez, rapporteur général de la commission des Finances de l'assemblée nationale va dans ce sens.

Quelques citations : "la suppression annuelle et systématique de 2500 équivalents temps plein commence à poser problème";

"Pour le rapporteur spécial, la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Telecom"

Page 19 : "plus de 60 millions d'euros devraient revenir aux agents, mais à quels agents et pour quelles fonctions ?"

Sur le contrôle fiscal, page 44 : " la cour constate que la DGFIP a donné la priorité aux objectifs de rendement (nombre de contrôles et montants à recouvrer) orientant ainsi les contrôles vers les dossiers les plus faciles et délaissent les dossiers plus complexes qui obligent à des enquêtes longues. Cette orientation a pour effet de rendre la couverture des contrôles inégale..."

Le budget présenté aujourd'hui est bien la déclinaison au niveau local de la politique régressive de la DGFIP : comme les années précédentes, il s'agit bien de restrictions budgétaires sauf en ce qui concerne "l'affichage" des restructurations.

Exemple : pour les SIP mis en place en 2010 à la DRFIP Nord, ce sont près de 3 millions d'euros de travaux liés à ces seules restructurations !!! (soit près de 10 % de la dotation globale de fonctionnement) : rien pour améliorer les conditions de vie au travail, rien pour les rémunérations et les carrières.

Et en 2011, toujours la même logique mise en oeuvre ; la DGF 2011 est encore en baisse de près de 6 %.

Par ailleurs, les suppressions d'emplois de cadres C occasionnent une économie budgétaire de 6 317 286 euros qui seront encore une fois utilisés pour les futures restructurations.

Sur le volet de performance du BOP, le contexte général décrit dans le document fourni, n'est en fait que le catalogue des bonnes intentions de l'administration, complètement déconnecté de la réalité des services.

Exemple 1 : "promouvoir le civisme fiscal et assurer la lutte contre la fraude" en faisant fi des suppressions d'emplois massives relève du mirage ou de la mauvaise foi !

Exemple 2 : "assurer pour les citoyens la transparence des comptes publics et rendre les services au meilleur coût" ceci est à mettre en perspective avec le coût exorbitant cité plus haut pour la mise en place des SIP.

Exemple 3 : "améliorer la qualité du service rendu aux usagers" l'augmentation des temps d'attente à l'accueil des centres des finances publiques est un des contre-exemples flagrant de cette soi-disant amélioration.

Enfin, selon la DGFIP "la fusion s'accompagne d'importants dispositifs de promotions internes et de plans de qualification" : les taux de promotions et le nombre des places offertes aux concours indiquent tout le contraire et sont plutôt la preuve d'un manque d'ambition en la matière.

Le seul objectif de la fusion est depuis bien longtemps connu des agents : c'est la suppression massive d'emplois pour une finalité d'économie budgétaire.

Bref, au final un budget prévisionnel 2011, tout en faux-semblants ! Les personnels ne sont pas dupes, et les usagers sacrifiés sur l'autel dogmatique d'objectifs purement financiers, au mépris total de l'intérêt général qui devrait prévaloir.

Nous reviendrons dans la suite du CTP, sur le détail du budget 2011.

Sur la situation des SIE : le document que vous nous présentez, élude totalement les difficultés auxquelles ont été confrontés ces services, l'année dernière : mise en place de GESPRO laborieuse, une réforme de taxe professionnelle totalement improvisée et laissant les collègues seuls face aux demandes des contribuables ou collectivités locales, des télé-procédures inadaptées...

Même, le directeur général a dû reconnaître une activité soutenue (le mot est faible) dans les SIE en 2010, indiquant que "l'activité dans le secteur de la fiscalité des professionnels a connu, depuis le début de l'année 2010, une actualité particulièrement intense et diverse"...

En remerciement de leur investissement, ce sont 17 emplois (11 cadres C et 6 cadres B), qui seront supprimés en 2011 dans les SIE de la DRFIP du Nord.

Sur les ponts obligatoires : cette année, ce sont 3 jours imposés par la direction. Vous connaissez notre position sur le sujet :

Les ponts dits "naturels" sont bien la conséquence d'une réduction du temps de travail sans recrutement, obligeant les services à fermer au public. Les jours ARTT annualisés sont alors utilisés comme variable d'ajustement des effectifs.

La journée ministre, qui ne compense pas la suppression unilatérale des jours comptables en 2009, est devenue elle aussi un moyen de faire rester les agents chez eux quand cela arrange la direction.

Nous terminerons cette déclaration sur un problème récurrent qui perdure bien qu'il vous ait déjà été soumis : les envois de documents s'échelonnant dans les 8 derniers jours de la consultation. Le point sur les SIE nous est parvenu vendredi après midi. Le guide des représentants des personnels et la Charte du Dialogue social vous imposent la fourniture aux représentants des personnels des documents dans le délai d'au moins 8 jours avant le CTPD.

De plus, lors d'un précédent CTPD, il avait été acté qu'un exemplaire papier serait fourni à chaque Organisation Syndicale représentée dans cette instance.

Compte-rendu

1er point : Le BOP (budget)

a°) Le Budget 2010

Commentaires poste par poste du budget de la DRFIP du nord pour l'année 2010.

Il comporte 3 niveaux : le 1er correspond à la Dotation Globale de Fonctionnement soit 80 % des dépenses ; le deuxième niveau est d'environ 20 %, ce sont les postes fléchés et le 3è niveau représente 1 %.

Les loyers représentent le poste le plus important des dépenses du 1er niveau et donc de la DGF.

La CGT a fortement insisté sur le coût exorbitant des travaux de restructuration, façade de la DGFIP alors que la tendance est aux restrictions budgétaires : les GFU et 8 SIP ont coûté près de 3 millions d'euros dont seulement 10 % ont été affectés au renforcement de la sécurité.

Importance également du budget d'installation du PRS à Lille : 78519 € de travaux et 3915 € de mobilier.

L'administration a fait remarquer qu'il s'agissait d'une enveloppe exceptionnelle octroyée par la DGFIP pour la constitution des SIP. La CGT lui a rétorqué que cette installation aurait pu être moins coûteuse et que nous aurions pu répartir cette somme sur des besoins plus urgents ; d'autant que ces restructurations n'ont pas amélioré les conditions de travail des agents (ex : le travail en plateau avec toutes les nuisances occasionnées) et les conditions de sécurité notamment dans les trésoreries.

La CGT a évoqué l'exemple du SIP de Cambrai (1 210 000 € de travaux) où chaque porte a été équipée d'un digicode, de nombreuses caméras : n'y a t il pas eu trop d'argent dépensé alors qu'il aurait pu servir pour couvrir les besoins des petites trésoreries ?

La CGT a estimé que le budget consacré à la sécurité des agents dans les trésoreries était très insuffisant en 2010 (Sin le noble et Anzin).

L'administration a tenu à nous rappeler que la DRFIP compte 105 immeubles dont 40 ont fait l'objet des travaux ont été réalisés sous des formes diverses en 2010. Pour 2011, il est à noter que ce poste budgétaire augmente.

La CGT a d'ailleurs réclamé un CTPD concernant la sécurité qui se tiendra le 14 mars suite au braquage de la trésorerie de La Bassée. Nous avons listé sur tout le département les sites où les mesures de sécurité ne sont pas respectées.

Lors de l'énonciation des dépenses dites « stabilisées » du budget 2010, la CGT est intervenue notamment sur les frais d'affranchissement « rationalisés » : il s'agit des contrat Ecopli conclus avec la poste pour diminuer l'affranchissement, les agents Serco doivent compter l'envoi de 400 plis homogènes de moins 25 gr ce qui implique l'envoi retardé de certains courriers jusqu'à l'obtention des 400 plis !

La CGT a mis en parallèle les retards occasionnés dans le courrier envoyé et la gestion purement statistique de l'amélioration des délais de réponses au contribuables.

Sur le volet de performance :

La CGT a dénoncé la « pseudo » volonté de l'administration de créer un environnement plus favorable pour les agents.

Engagement du Président : Mise en place d'un dispositif de suivi des demandes de toute nature : créer une base ACCESS et faire un suivi des demandes et des réponses ; Répartir les sites sur des agents des cellules logistiques : un interlocuteur pour chaque groupe de sites.

Pour la CGT, il ne s'agit pas seulement d'un problème de communication, mais bien un problème de moyens, problèmes budgétaires, problème du dimensionnement de l'équipe de direction chargée de ce suivi. Le nombre de sites implique une équipe renforcée.

LA CGT a demandé un point d'étape et de suivi du DUERP.

L'administration travaille à une première actualisation qui doit être générale.

Concernant la situation immobilière, la CGT a rappelé que la DRFIP était tenue à une obligation de résultat quant aux conditions d'hygiène et sécurité qui ne sont pas dissociables.

Mise en place de la plateforme Chorus : l'effort budgétaire uniquement supporté par la DGFIP (idem service des pensions)

Baisse du poste nettoyage due à la diminution des opérations exceptionnelles, les prestations complémentaires sont payantes ; la DRFIP n'a pas une approche financière sur le marché national. L'entreprise Onet étant soumise à une obligation de résultat, dès qu'il y a une carence sur la propreté des lieux, l'information est à faire remonter à la DRFIP.

A tourcoing, opération de nettoyage exceptionnelle pour remettre à niveau la propreté de l'immeuble.

b°) Présentation budget prévisionnel 2011

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 5,87 % a été dénoncée par la CGT notamment par rapport aux difficultés de fonctionnement des services ; Baisse identique en 2012 et 2013.

Au titre des nouveautés : des contrats navis fiscaux pour les sites qui n'en avaient pas (Francis Lefebvre) ; l'application Agim déployée sur tout le réseau ;

Sur l'informatique, baisse de la dépense du poste informatique mais la commande passée en janvier (170 000 €) pour le renouvellement du matériel informatique dépasse le montant budgété (123 000 €).

Le SIP de Douai sera installé le 8 avril 2011 ;

Concernant la gestion des équipes de renfort des 2 filières, l'administration a rappelé qu'elle souhaitait mettre fin à la « sédimentation » des EDRA (Echelon départemental de renfort et d'assistance). Les EDRA et les ERD (Equipe de refort départemental) ne devraient plus être utilisés pour le remplacement de l'absentéisme courant (arrêts maladie courts, congés, autorisations d'absence, vacances d'emplois..) mais sur l'identification d'actions particulières, sur des chantiers à effet de levier ou plan d'action.

La CGT a souligné que si des situations s'étaient installées (sédentarisation des EDRA dans la filière fiscale par exemple), elles étaient liées aux suppressions d'emplois massives où l'Edra avait remplacé un emploi supprimé mais crucial pour la bonne marche du service. La gestion des Edra dépend également de la vacance d'emplois : A Roubaix par exemple, la situation de l'emploi étant critique, M. Parini le 18 mars 2010 à Lille avait pris l'engagement de combler les emplois vacants. Les postes n'étant pas pourvus au 1er septembre, des agents Edra ont été affectés sur Roubaix sur les emplois vacants.

Pour la CGT, cette nouvelle politique de l'emploi de renfort ne peut être mise en place et réussir que si tous les emplois vacants sont comblés et qu'à condition qu'il n'y ait plus de suppressions d'emplois. La CGT a demandé à l'administration quel dispositif elle compte mettre en œuvre pour tenir compte de la situation des personnels EDRA sur le même poste depuis plusieurs années.

Compte tenu de toutes les critiques envers la politique budgétaire évoquées, les représentants CGT Finances Publiques Nord ont voté contre le BOP.

2°) Point sur la situation des SIE

L'administration a admis que les SIE avait subi beaucoup de réformes en 2010 : GESPRO, réforme de la TP, paiement de la CVAE, prise en charge de la Tascom, réclamation des auto-entrepreneurs en fin d'année imposés à la cotisation foncière selon le barème de la cotisation minimale et qu'il a fallu dégrever, mise en place de la nouvelle imposition à la CFE des membres des professions libérales dans les groupements SCM, SCP ; abaissement des seuils pour les téléprocédures.

En 2011, d'autres « challenges » (sic) sont annoncés par l'administration : abaissement du seuil de téléprocédure à 230 000 € au 1er octobre, transfert du recouvrement de la CFE des SIP/trésoreries vers les SIE.

La CGT a fait remonter l'inquiétude des agents concernant l'application de ces

nouvelles mesures compte tenu des nombreux problèmes rencontrés en 2010 sur la mise en oeuvre des réformes.

Sur les problèmes liés à la télédéclaration : n° d'assistance saturé, télédéclarant ne pouvant pas déclarer, problème de clés : cela a généré beaucoup d'appels téléphoniques. Nouvelle population ciblée par l'abaissement et il va falloir tirer les conséquences.

Sur la Taxe Professionnelle, beaucoup d'appel, législation un peu floue, mouvante ; les collègues sont mis en première ligne sur une réforme qui n'était pas préparée. La TP n'a pas été supprimée mais remplacée par de multiples taxes.

La CGT a dénoncé les effets d'annonces dans les médias sur les auto entrepreneurs. Un double travail de taxation et dégrèvement a été engendré par les notes contradictoires.

Les agents en SIE ont été échaudés en 2010 par des initiatives mal préparées et notre crainte est que cela perdure en 2011 par exemple sur le recouvrement de la CFE, le 1er basculement est en avril 2011 et la formation n'interviendra qu'en mai-juin.

Y'aura t il encore un blocage des applications medoc et rec lors du basculement ?

Réponse de l'administration : elle admet que les SIE ont été au coeur de certaines conjonctions.

Elle affirme que GESPRO est un bon outil (99 % fonctionne bien) et qu'il faut relativiser cela par rapport au nombre d'évènements que l'on gère maintenant avec gespro. On saisit dans gespro et le lendemain on vérifie dans BDRP : cette méthode n'est pas forcément pérenne.

Auto-entrepreneur : l'administration est « sous la gouttière » ; on a communiqué pour rien car le gouvernement a décidé autrement. On est une administration de services, c'est notre boulot de satisfaire les usagers.

Télé-TVA a généré une part surabondante de travail, c'est regrettable : « une mesure fiscale est démentie par une Loi de Finances suivante c'est regrettable mais c'est notre boulot ».

La CGT rappelle que notre boulot, c'est aussi le recouvrement, la gestion...etc.

L'administration répond qu'il faut travailler par priorité, mais cela ne se fait pas.

L'administration a lancé un appel aux responsables des SIE pour que tous les collègues de SIE soient formés aux téléprocédures.

L'administration admet que la communication sur le régime des auto-entrepreneurs n'a pas été à la hauteur, idem pour l'assistance mais il y a toujours des phases d'adaptation.

Pour les prochaines mesures, il faut améliorer et anticiper : meilleure communication, fiches procédures, mais ce sera toujours les agents de base qui seront au front : la direction ne peut qu'apporter un soutien.

3ème point : Le Clifa

Information reçue par la DRFIP le 3 septembre 2010 sur l'installation du centre des Factures de l'Armée à Cambrai (confirmation du ministère de la défense) ;

Il y aura une montée en charge progressive, peu de factures en 2011 jusque 500000 en 2013 lorsqu'il tournera à plein régime. Il accueillera 400 agents du ministère de la défense dont certains de la base 103 (1100 emplois perdus par la fermeture de la base) et une vingtaine de la DGFIP (filiale gestion publique). Ce service sera rattaché à la DDFIP du pas de Calais : ce sera un service dépense et non un poste comptable.

La CGT a interpellé plusieurs fois la DRFIP du nord sur ce sujet pour avoir des informations officielles. La réponse était que la DRFIP n'avait aucune information. Encore aujourd'hui, la presse locale (La voix du nord édition de Cambrai) semble détenir plus d'information puis que le 09 février M. Juppé est venu poser la première pierre du bâtiment qui abritera le Clifa.

C'est la raison pour laquelle, nous avons demandé que ce point figure à l'ordre du jour de ce CTPD.

Plus particulièrement, sur les agents concernés de la gestion publique, puisque bien évidemment il ne s'agit pas de créer 20 emplois mais de les redéployer, nul ne sait nous dire s'ils seront prélevés sur les effectifs du 62 ou du 59 !

4ème point : Plan de requalification C en B filière GP

23 B concernés par suppression de 23 cadres C.

Pour les B en A, dans le document emplois, ce n'était que des propositions de la DRFIP. La déclinaison de B en A est tombée hier soir et sera soumise au prochain CTPD ;

Pas de cohérence entre Listes d'aptitude et requalifications.

Au plan national, 250 requalifications de B en A sur la GP : 5 ont été retenues sur la DRFIP du nord.

Sur ce point, la CGT a voté contre estimant que le plan de requalification manquait d'ambition et qu'il se nourrissait de la suppression de cadre C.

5ème point : Complément du dossier emploi

Rectification d'une omission suite à la création du SIP de Lille Ouest : transfert d'un emploi C serco du site de Lomme vers l'accueil du SIP de Lille Ouest.

Les organisations syndicales n'ont pas pris part au vote au motif que nous avons boycotté le CTPD sur les suppressions d'emplois.

6ème point : Règlement intérieur des horaires variables dans les postes.

Ce règlement a été soumis à toutes les trésoreries et aux services de la filière fiscale qui le désiraient. Il s'avère que le document est incomplet, tous les votes ne sont pas remontés et des services de la filière fiscale n'ont pas été mis au courant qu'ils pouvaient organiser un vote sur la question.

La CGT a demandé si il était prévu une consultation régulière des agents (quant à l'actualisation des horaires variables). Réponse de l'administration : Non, ce sera

organisé sur la demande des agents.

La CGT s'est donc abstenue sur le vote.

Déjà 2 modifications sont demandées :

Trésorerie St amand les Eaux : passer le matin de 8h à 8h30 pour l'ouverture au public.

Fournes en Weppes remise à plat des règles en matière d'ouverture. Fermeture le mercredi AM (fermé au public) fermé entièrement le vendredi après midi.

7ème point : ponts naturels 2011.

**L'administration impose les ponts obligatoires suivants :
Vendredi 3 juin ; vendredi 15 juillet ; lundi 31 octobre.**

La CGT s'est exprimée dans la déclaration liminaire sur ce sujet. Elle demande à ce qu'il y ait une information auprès des contribuables.

Demande d'information par rapport à la journée ministre : en 2011, cette journée pourra être prise invariablement sur l'un des 3 ponts obligatoires.

La CGT a voté contre.

Questions diverses :

Informations sur la pandémie grippale de la DRFIP : destruction des fichiers collectant des informations personnelles sur les agents, le dispositif étant levé.

La CGT a demandé un bilan complet sur ce dispositif.

Question de la CGT sur la trésorerie hospitalière de Valenciennes : le paiement des cartes de parking de l'hôpital attribué aux agents de la DRFIP n'ayant pas été réglé, les agents ne peuvent garer leur véhicule que très loin de leur lieu de travail ou dispose d'un parking payant.

La DRFIP va examiner la question afin que les agents puissent disposer de places de parking autour de l'hôpital.

Autre question de la CGT Finances Publiques : Colère des agents sur les dysfonctionnements d'Agora : problème de pointage, frais de déplacements...

Réponse : c'est un problème de tuyaux !!! (3500 agents pour la DRFIP). A ce jour, l'accès à libre service c'est amélioré mais difficulté sur les frais de déplacements.

Basculement à Chorus : mise à jour de l'interface agora/chorus : beaucoup d'erreurs pas de fiabilité des données.

La CGT s'est élevée sur la répercussion de ces problèmes car les agents ne sont plus remboursés depuis le mois de novembre !!

Solution mise en oeuvre : le retour au support papier (imprimé 210) et avance par régie : c'est le message qu'il faut faire passer aux agents.

Même le volume des frais non remboursés à ce jour est impossible à établir : le stock non mandaté au 8 décembre a disparu dans Agora. Les chiffres détenus sont non exploitables, il y a des demandes en doublon, triplon... 4 personnes sont mobilisées

à temps plein sur ce dossier. + 2 régisseurs.

La CGT a demandé à quelle date serait rétroactive la note de Ph Rambal sur le remboursement des frais de nuitées et de repas du soir pour les candidats aux concours.

Réponse : Effet rétroactif au 1er janvier 2010 avec les justificatifs.

France Domaine :

Sur le devenir de France Domaine : pas de réponse de la DRFIP.

A Lille, transfert prévu pour le 21 février au 56 avenue Kennedy – 5è étage. Passage de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité : validation que le plancher est adéquat. Selon la direction, aucun souci pour l'installation des agents !!! Pour les places de parking, demande sera faite à l'Insee pour en mettre à la disposition des agents.

Demande est faite de l'évaluation du nombre de départ en retraite généré par la réforme : mère et père de 3 enfants et impact du NES pour la carrière B.

Fin des débats 17h30.